

PAR COURRIEL

Québec, le 6 octobre 2020

Monsieur Simon Lespérance
Attaché politique
Ville de Saguenay
Simon.Lesperance@ville.saguenay.qc.ca

**Objet : Questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

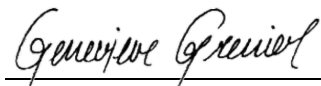
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexée à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 9 octobre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c. c. M. Carol Girard, directeur du Service de sécurité incendie et coordonnateur
des mesures d'urgence

1. Utilisation du territoire

- Est-ce que la présence du complexe de liquéfaction pourrait avoir des conséquences sur les projets de développement de la MRC ? Si oui, lesquelles ?
- Est-ce qu'un tel développement est conforme au schéma d'aménagement du territoire de la Ville ? Si non, pourquoi ?
- Dans le schéma d'aménagement, comment ont été prises en compte les valeurs esthétiques, économiques, environnementales, sociales et culturelles attribuées au paysage, notamment au regard de la circulation maritime dans le Fjord ?

2. Impact sur l'image de marque touristique

Une des préoccupations soulevées lors des consultations menées par l'initiateur est l'impact du projet sur l'industrie touristique de la région. On craint une diminution de la « plus-value grande nature », que l'on considère être la marque de commerce du Fjord (PR3.1, p. 129).

Dans les questions écrites reçues par la commission, des acteurs du milieu remarquent : « les touristes affirment que les paysages naturels, la faune et les baleines sont la principale raison de se rendre à Tadoussac et sur la Côte-Nord en général. Des recherches dans d'autres régions ont montré que là où des installations pétrolières et gazières ont été développées, les revenus du tourisme sont moindres que dans les régions voisines sans installations pétrolières ou gazières ».

- Quel est votre avis sur ces deux affirmations ?
- Selon vous, quelles répercussions pourrait avoir la présence d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel dans le Fjord sur le marché du tourisme international et régional par rapport au produit d'appel lié aux vastes espaces sauvages et aux paysages naturels de la région ?
- Comment peut-on évaluer cet impact ?

3. Colloque sur la gestion des risques reliés aux navires de croisières

Le 25 avril 2017, la Ville de Saguenay a été l'hôte d'un colloque sur la gestion des risques reliés aux navires de croisières (Source : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/patrimoine/faits-saillants/2017>)

- Quelles ont été les principales préoccupations soulevées et quelles recommandations ont émané de ce colloque ?
- Si des mesures d'atténuation ont été proposées, quelles sont-elles, ont-elles été appliquées et ont-elles été efficaces ?
- Pouvez-vous déposer le compte-rendu du colloque s'il existe ?

4. Mesures d'intervention en cas d'incendie

Selon l'analyse qualitative des risques, un seul risque est considéré élevé, soit l'incapacité de maîtriser les incendies, ce qui pourrait entraîner une augmentation des dommages à la propriété. Ce document propose d'étudier le recours au service des incendies local ou de conclure une entente d'aide mutuelle ou de faire appel au service des incendies situé à proximité de l'usine ([PR3.6](#) Annexes Volume 5 – Chapitre 13-2 p. A -11).

- Dans ce contexte, quel serait le délai d'intervention des services incendies de la Ville de Saguenay en cas d'intervention sur le site de GNL Québec ?
- Est-ce que ce délai serait applicable pour une intervention de l'équipe HAZMAT ?